



LE DIALOGUE AVEC LE TERRITOIRE

NOS ENGAGEMENTS ENVERS VOUS TOUT AU LONG DU PROJET

Nous construisons chacun de nos projets d'énergie renouvelable en favorisant un dialogue transparent et régulier avec le territoire qui l'accueille. **Ainsi, nous nous engageons à :**



Prendre les devants pour vous informer à chaque étape de l'élaboration du projet avec des contenus clairs et compréhensibles.



Vous informer sur les bénéfices attendus pour votre commune, et sur la contribution du projet à l'atteinte des objectifs nationaux de production d'électricité renouvelable.

LE DISPOSITIF D'INFORMATION ET DE CONCERTATION



UN PORTE-À-PORTE organisé avant la fin d'année pour se mettre à votre écoute



DES LETTRES D'INFORMATION régulièrement distribuées pour vous présenter l'avancée du projet



DES PERMANENCES D'INFORMATION pour vous informer et répondre à vos questions

La démarche d'information et de concertation se poursuivra tout au long du développement du projet. Vous serez informés *via* les lettres d'information de l'organisation d'éventuels temps de rendez-vous sur le terrain.

LE SAVIEZ-VOUS ?



L'éolien est la **2e source de production d'électricité** renouvelable en France.



La France détient le **deuxième gisement européen** en vents.



L'énergie produite en 12 mois est **équivalente à l'énergie nécessaire pour sa construction, son exploitation et son démantèlement.**

ÉDITO

Madame, Monsieur,

La société Neoen étudie la faisabilité d'un projet éolien sur la commune de Saint-Maixent. L'objectif de ce projet est de participer à la transition énergétique du territoire en produisant de l'électricité verte.

Nous avons à cœur de développer ce projet en toute transparence avec les habitants comme les élus. Cette lettre d'information marque ainsi la première étape d'une communication régulière. Nous vous tiendrons informés de l'avancement du projet à chacune de ses étapes clés mais aussi des temps de rencontre qui seront organisés à votre intention. Nous vous en souhaitons une bonne lecture, et restons à votre écoute pour toute question.

Alexis DURAND

Chef de projet Neoen

NEOEN

Fondé en 2008, Neoen est le 1er producteur indépendant français d'énergie 100 % renouvelable. En tant qu'énergéticien intégré, il reste l'interlocuteur unique pendant toute la durée de vie du parc : du développement au démantèlement, en passant par le financement, la construction et la maintenance. Neoen s'attache à concevoir des projets de moindre impact, en adéquation avec les politiques locales.

www.neoen.com

LES INFOS À RETROUVER DANS CETTE LETTRE



La zone de projet



Les étapes clefs



L'installation du mât de mesure

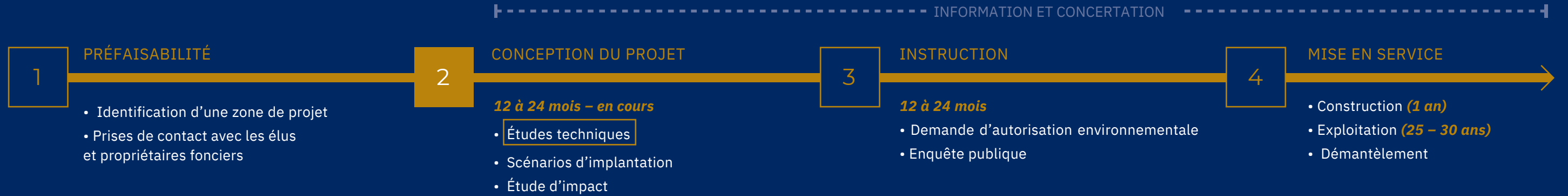


Le dialogue avec le territoire

UNE DÉMARCHE AU LONG COURS POUR CONCEVOIR UN PARC ÉOLIEN ADAPTÉ AU TERRITOIRE

La réalisation d'un parc éolien est soumise à une réglementation stricte et s'inscrit dans un temps long. En moyenne, sept ans s'écoulent entre l'identification d'un site et la mise en service d'un parc.

Cette phase de développement est jalonnée de nombreuses étapes dont l'objectif est d'adapter au mieux le projet au territoire d'accueil, en lien avec les élus locaux et les habitants.



1 LA ZONE DE PROJET IDENTIFIÉE

La zone où est étudiée l'installation d'éoliennes est définie en respectant plusieurs contraintes réglementaires.



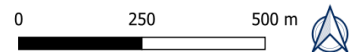
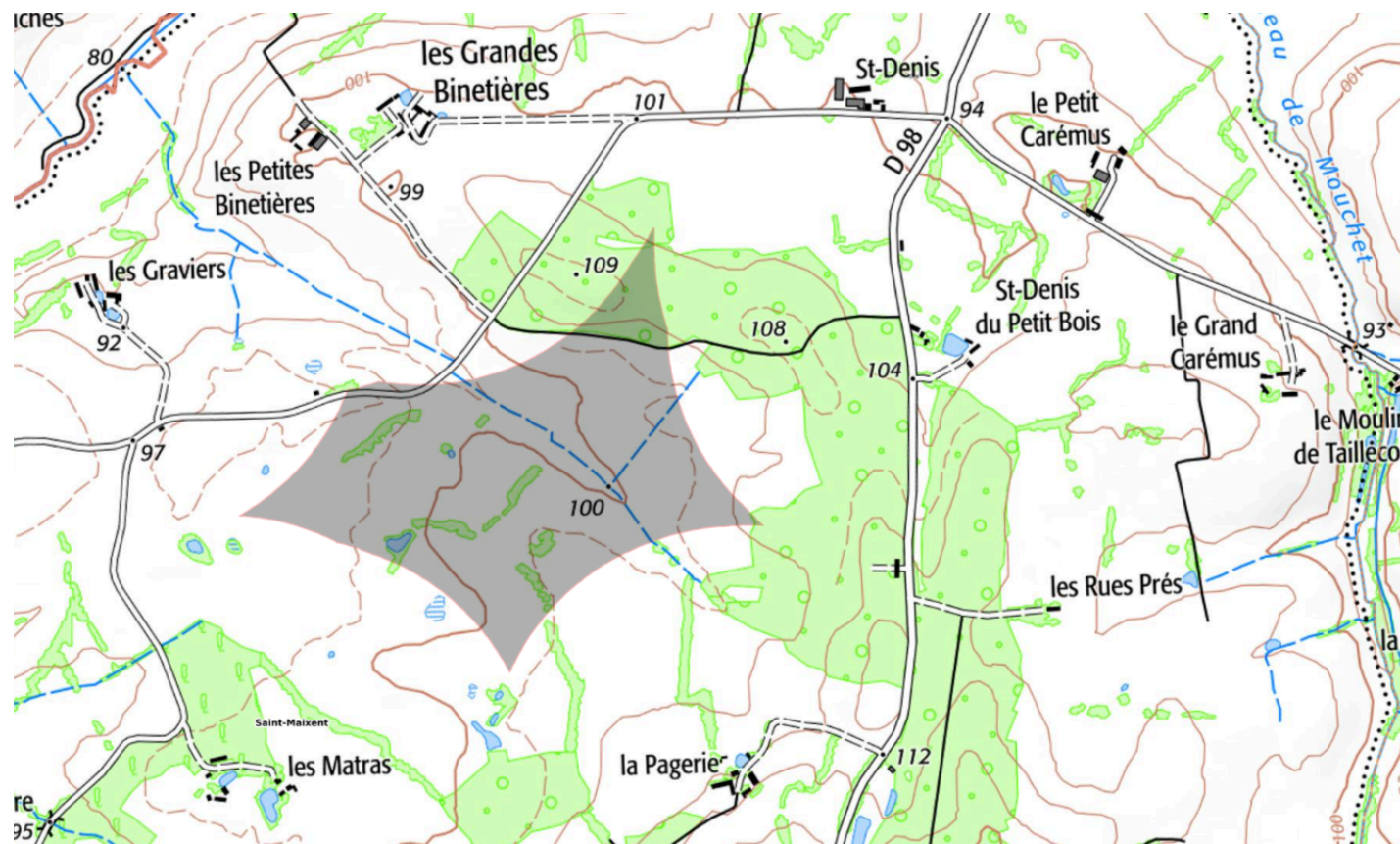
Un éloignement minimal de **500 mètres** des habitations



Une ressource en vent suffisante



L'évitement des zones sous influence de **radars** militaires ou de l'**aviation** civile



2 LES ÉTUDES TECHNIQUES

Une série d'études est en cours de réalisation par des cabinets d'experts indépendants. Elles consistent à passer la zone de projet à la loupe pour identifier les enjeux existants sur le site (on parle « d'états initiaux »). Les résultats de ces études seront pris en compte pour définir dans un second temps des scénarios d'implantation (nombre d'éoliennes, taille, puissance, emplacement).

L'objectif ? Trouver le meilleur équilibre pour maximiser la production électrique et minimiser les impacts du parc.



ÉTUDE PAYSAGÈRE



ÉTUDE ACOUSTIQUE



ÉTUDE ÉCOLOGIQUE

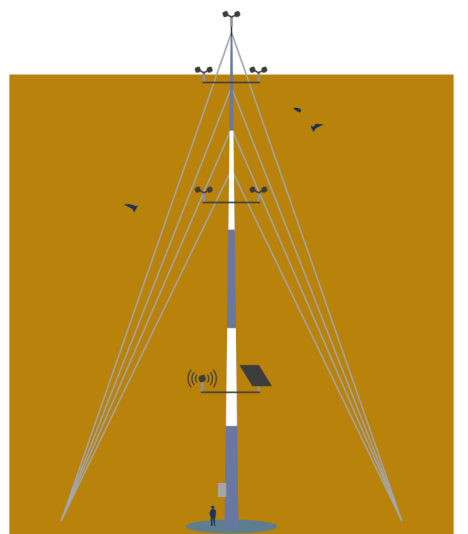


MESURE DU VENT

Les résultats des états initiaux vous seront présentés dans la prochaine lettre d'information.

3 Les éoliennes sont des Installations Classées Pour la protection de l'Environnement (ICPE) : à ce titre, **seul le Préfet est habilité à autoriser ou non la construction et l'exploitation d'un parc.**

Pour prendre cette décision, il s'appuie sur l'examen minutieux du dossier de demande d'autorisation environnementale et les avis exprimés par les communes concernées et les habitants au moment de l'enquête publique.



LE MÂT DE MESURE, À QUOI ÇA SERT ?

Le mât de mesure de vent, d'une hauteur de **100 mètres**, a été installé début **octobre 2025**, au cœur de la zone d'étude, pour une durée de **2 ans**.

Il servira à récolter et à analyser les données liées à la force et à l'orientation des vents au cours de chacune des saisons et de réaliser des écoutes en hauteur pour évaluer l'activité des chauves-souris.